



Direction des Achats et des Services Juridiques

9, rue Saint-Pierre Lentin

45041 ORLEANS CEDEX 1

NOTE D'INFORMATION DES CANDIDATS AUX MARCHES PUBLICS DE LA REGION CENTRE

OBJET : obligation de transmission des candidatures et des offres par voie électronique, pour toutes les consultations MAPA inférieures 207 000 € HT lancées par la Direction des Achats et des Services Juridiques à compter du 13 avril 2015

La région Centre a engagé un vaste chantier de dématérialisation de ses procédures. Ainsi, elle entend développer la dématérialisation des procédures de marchés publics et a donc décidé, pour toutes les consultations gérées par sa Direction des Achats et des Services Juridiques (principalement pour des fournitures, services et prestations intellectuelles) de rendre obligatoire la transmission des candidatures et offres par voie électronique **à compter du 13 avril 2015**, sur son profil acheteur: <https://achats.regioncentre.fr>

Cette obligation concernera l'ensemble de ses consultations, **à l'exception** de celles intéressant les marchés de travaux et de la Formation Professionnelle ainsi que les concours de maîtrise d'œuvre.

Cette décision a notamment pour objectifs de :

- réduire les délais des procédures avec la signature électronique du pouvoir adjudicateur et la notification électronique des marchés
- faciliter la dématérialisation des pièces des marchés publics aux services préfectoraux et au Payeur régional
- faciliter l'archivage électronique des offres
- générer des économies de papier

Les entreprises sont donc invitées dès à présent à prendre connaissance des prérequis suivants:

Disposer d'un certificat de signature électronique de Niveau (**) du RGS.

Conformément à l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique, le candidat ayant le pouvoir d'engager sa société (par délégation le cas échéant) devra être titulaire d'un certificat électronique afin de signer sa réponse.

Toutes les catégories de certificat conformes au RGS ou à des conditions de sécurité équivalentes sont utilisables (dès lors que le certificat est utilisable pour les marchés publics):

- les certificats figurants dans la liste des certificats approuvés en France disponible à l'adresse suivante : <http://references.modernisation.gouv.fr/fr>
- une liste des nouveaux certificats est délivrée par la société LSTI, unique entité habilitée à qualifier des prestataires de service de confiance qualifiés : <http://www.lsti-certification.fr>
- les certificats figurant dans la liste des certificats dressée par la Commission européenne disponible à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/information_society/policy/esignature/eu_legislation/trusted_lists/index-en.htm

Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau () du RGS.**

Chaque pièce pour laquelle une signature sera exigée devra faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emportera pas valeur d'engagement du candidat.

L'obtention de ce certificat est payante auprès des organismes certificateurs et peut demander un délai variable. En conséquence, les candidats sont invités à obtenir le certificat bien avant la date limite de réception des offres. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Formats des fichiers

Pour pouvoir faire une offre électronique, le candidat devra s'assurer de répondre aux pré-requis techniques de la plateforme¹.

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Il est également fortement conseillé aux entreprises de se rendre dès à présent dans la section dédiée du profil acheteur <https://achats.regioncentre.fr> pour:

¹ Les prérequis techniques sont indiqués à l'adresse suivante : https://achats.regioncentre.fr/index.php5?page=commun.ConditionsUtilisation&calledFrom=entreprise#rubrique_2

- vérifier dès à présent la configuration des postes informatiques susceptibles d'être utilisés pour transmettre les candidatures et offres via le profil acheteur
- tester le dépôt des offres électroniques.

ASSISTANCE

Un service de support téléphonique est mis en place pour les entreprises souhaitant soumissionner aux marchés publics du Conseil Régional du Centre.

Ce service ne s'adresse qu'à des personnes familières de l'utilisation des outils bureautiques en général (Explorateur Windows, manipulation de fichiers, dossiers ZIP, etc.) et d'Internet en particulier.

En aucun cas, ce service de support n'est destiné à former les entreprises aux fonctions bureautiques usuelles.

Le service de support est ouvert de 9h00 à 19h00 les jours ouvrés. Le N° d'accès INDIGO est : 0 820 20 77 43 (*0,11 Euro les 56 premières secondes et 0,12 Euro / minute ensuite*).



Les candidats n'ayant pu déposer d'offre dans les délais prévus au présent règlement de la consultation ne pourront se prévaloir d'une quelconque difficulté technique liée à la configuration de leur poste.